

LES HALLES DE SCHAERBEEK RECRUTENT LEUR DIRECTION GÉNÉRALE ET ARTISTIQUE (H/F/X)

LES HALLES – www.halles.be

Ancien marché couvert, tout de verre et d'acier vêtu, les Halles sont depuis bientôt 50 ans un lieu incontournable dans le paysage culturel bruxellois, belge et européen. Grâce à leurs espaces aux volumes sans équivalent, elles offrent un lieu idéal pour réinventer les formes du spectacle, au-delà de la classique partition entre créateurs d'un côté et spectateurs de l'autre.

Bousculant les usages, les Halles résonnent avec l'envie de participation et d'engagement, égotiste ou collectif, qui caractérise l'époque numérique. Ouvertes aux espoirs et aux bouleversements contemporains, du quartier jusqu'au grand large du monde, elles cherchent à retrouver le meilleur d'une Europe toujours en quête de son destin : l'exploration de passions nouvelles, la raison cherchant l'aventure, la plus grande liberté d'allure.

Inventées hors institution au début des années 70, subsidiées par la Fédération Wallonie Bruxelles depuis un quart de siècle, Les Halles font de la tension entre l'institutionnel et le non-institutionnel l'un des moteurs de leur identité singulière.

Dotées d'un budget annuel de 3,2 millions d'euros (moyenne sur les cinq années 2017-2021, dont deux années Covid, et avec un budget de plus de 4,1 millions en 2018), Les Halles comptent une équipe permanente de 25 ETP, dont 10 ACS, complétée de deux stagiaires techniques en formation longue.

La Grande Halle est équipée depuis février d'une tribune de 490 places en configuration frontale. Sans tribune, elle se prête au déploiement de projets atypiques sur l'ensemble de ses 800 mètres carrés au sol, et de la mezzanine.

La Petite Halle peut accueillir une centaine de spectateurs.

Deux bars, équipés de cimaises, peuvent accueillir des expositions, tandis que le Studio peut accueillir des débats.

Présentant l'un des plus grands plateaux de Bruxelles, les Halles sont un haut lieu du cirque et de la danse contemporaine grand format, et accueillent désormais également une programmation théâtrale, mais dans tous les cas en insistant sur les formes difficilement classables.

Elles sont devenues un lieu de production, et de coproduction, à rayonnement européen, et portent une attention particulière à la jeune création tout en nouant des projets avec des écoles supérieures artistiques. Partenaires notamment de l'École supérieure des arts du cirque Les Halles accompagnent également la professionnalisation de jeunes artistes dans toutes les disciplines des arts vivants, et ont mis en place une politique d'artistes associés et une activité de production déléguée.

Les Halles sont membres du réseau Scènes Chorégraphiques, de la plateforme Nord-Sud Africalia. Elles considèrent la création artistique comme un levier fort de perception du réel et développent un volet « proximité » participatif axé sur la mise en valeur de l'hyper-diversité bruxelloise.

MISSIONS

- Elle / Il élabore et met en œuvre un projet artistique, culturel, et d'établissement conforme au cahier des charges des arts de la scène et/ou du pluridisciplinaire, tout en s'inscrivant dans l'histoire d'un lieu à l'esprit frondeur. Ce projet, qui sera formalisé ultérieurement par un contrat-programme quinquennal, développera l'objectif d'une adresse large aux publics et aux populations, d'un maillage étroit avec les partenaires récurrents des Halles, et de collaborations affirmées avec le réseau culturel belge, européen, international.
- Elle / Il assure une programmation pluridisciplinaire mettant en valeur la diversité de la création artistique contemporaine dans tous les domaines du spectacle vivant, tout en maintenant un accent fort sur le cirque et la danse contemporaine ;
- Elle / Il élabore et met en œuvre le positionnement de l'établissement au regard des enjeux de production artistique, en tenant compte de la place des Halles dans les réseaux de référence nationale et internationale, de la diversité des formes esthétiques, et de la place des formes hybrides ou inclassables dans l'histoire de la programmation du lieu ;

- Elle / Il élabore une politique de soutien et d'accompagnement aux artistes favorisant leur travail de création et une large diffusion de leurs œuvres. Une attention particulière sera portée aux artistes émergents et aux partenariats avec les écoles supérieures artistiques, notamment l'École supérieure des arts du cirque ;
- Elle / Il entretient des rapports de coopération étroits avec le réseau de production et de diffusion, de l'échelle internationale à locale, de même que dans le domaine de la diffusion et de l'accompagnement à la création, liés à une réflexion prospective sur le rapport entre création et public ;
- Elle / Il élabore et met en œuvre une politique de démocratisation culturelle en direction tant des publics scolaires et associatifs que des publics de proximité et des populations bruxelloises, notamment par des dispositifs participatifs, en portant attention aux droits culturels, à la diversité et à l'ancrage territorial des Halles ;
- Elle / il est responsable en dernier ressort des ressources humaines, et de la gestion financière, administrative et juridique.

PROFIL / COMPETENCES

- Vision prospective à moyen et long terme des transformations des métiers, cadres, pratiques et esthétiques liées aux arts de la scène.
- Expérience confirmée dans la direction d'un établissement artistique et culturel et/ou la conception et la mise en œuvre de projets artistiques et culturels.
- Très bonne connaissance de la création contemporaine dans les différents champs du spectacle vivant, et notamment en cirque et danse.
- Très bonne connaissance des réseaux artistiques et culturels nationaux et internationaux de création et de diffusion ;
- Capacité à ancrer un projet artistique et culturel ambitieux sur un territoire en mettant en œuvre des partenariats durables avec les acteurs locaux et régionaux ;
- Capacité à animer et à fédérer autour d'un projet les salariés et les différents acteurs et partenaires du territoire, en tenant compte d'un contexte financier strictement cadré ;
- Grande rigueur de gestion et excellente qualité relationnelle ;
- Compétences avérées en matière d'administration, de management et d'organisation.

PROCEDURE / CALENDRIER

Les candidatures, composées d'une lettre de motivation résumant vision et pistes de développement (4 pages maximum) et d'un CV détaillé, seront adressées **au plus tard le 28 juin** :

- par courrier postal (le cachet postal faisant foi) à : Monsieur le Président, Asbl Halles de Schaerbeek, rue de la Constitution 20 – 1030 Bruxelles ;

- **OU** par courriel à l'adresse : laetitia.vandewalle@halles.be.

A la suite d'une première pré-sélection effectuée durant la semaine du 5 juillet, les candidatures retenues recevront un dossier (bilans financiers et rapports d'activité 2017-2021, statuts, etc...) et une note d'orientation à partir desquels elles / ils élaboreront un projet artistique, culturel et d'établissement. Ce projet devra être rendu le 1^{er} septembre au plus tard. Après étude des projets, les personnes candidates seront entendues par un jury composé des représentants du Conseil d'administration des Halles et d'experts externes, dans la semaine du 12 septembre.

Le présent appel s'inscrit dans le cadre du décret du 2 décembre 2021 modifiant le décret du 10 avril 2003 relatif à la reconnaissance et au subventionnement du secteur professionnel des arts de la scène.

La prise de poste est attendue pour janvier 2023, pour deux mandats de cinq années chacun.